

Questions au Feuilleton

de la province et le ministre de l'Expansion économique régionale du Canada... » On a effectivement procédé à une redistribution des fonds entre les divers postes énumérés au Résumé des coûts et des sources de financement en ce qui concerne l'exercice financier 1974-1975. Le tableau ci-dessous montre les changements qui ont été apportés à chaque programme:

	Programmes Approuvés	Dépenses	Programmes Révisés
Subvention au développement	3,146,000	3,146,000	3,146,000
Réaffectation et mise en valeur des ressources	5,640,579	7,000,783	7,401,579
Relèvement social	7,213,280	5,404,466	5,844,280
Services de soutien de l'exploita- tion des ressources et du com- merce	3,116,030	2,374,925	2,637,030
Mise en œuvre	987,862	969,576	1,074,862
Total	20,103,751	18,895,750	20,103,751

a) (iv); Le premier Mémoire de mise en œuvre prévoyait une contribution maximum du FODER de \$81,937,000 au cours de la première phase de l'entente (la première phase a pris fin le 31 mars 1975). Un examen du relevé des dépenses présenté en réponse à la question n° 3531 fera apparaître que la contribution du gouvernement fédéral représente 99.2 p. 100 de ce total.

LA CRÉATION D'EMPLOIS POUR LES JEUX OLYMPIQUES—LA DOCUMENTATION

Question n° 3789—M. Matte:

Créera-t-on des emplois pour la période des Jeux olympiques et, dans l'affirmative, a) combien, b) de quel genre, c) de quelle durée, d) combien coûtera cette initiative?

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Nous ne disposons pas des détails concernant la création d'emplois pour la période des Jeux olympiques de 1976, étant donné que nous ne nous occupons pas de la gestion des Jeux. Le Comité organisateur nous transmet toutefois les renseignements suivants: a) environ 30,000 employés temporaires seront engagés pour cette période, ce nombre comprenant quelques 10,000 étudiants du Québec et des milliers de bénévoles de même que le personnel qui sera fourni par le ministère de la Défense nationale; b) en dehors des postes de surveillance, il s'agira surtout de main-d'œuvre non spécialisée c'est-à-dire des hôtes, des guides, des percepteurs de billets, des distributeurs de programmes, des placeurs, des nettoyeurs, des messagers, etc.; c) la durée des emplois ira de trois semaines à six mois, la moyenne étant d'environ six semaines. d) Nous n'avons pas obtenu un estimé du coût de cette main-d'œuvre. Les coûts réels ne seront évidemment connus qu'après la fin des Jeux olympiques.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—LES PÊCHES

Question n° 3839—M. MacDonald (Egmont):

Au sujet du secteur des pêches du Programme général de développement de l'Île-du-Prince-Édouard, a-t-on pris, depuis la création du Programme, des dispositions visant à mettre sur pied des installations de transformation de produits de pêche spécialisés dans cette province et, dans l'affirmative, quels en ont été les résultats?

M. Cliff McIsaac (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse en ce qui concerne le ministère de l'Expansion économique régionale est la suivante: Oui. On a pris des mesures à cette fin notamment pour les «chowders» (soupes au poisson), les épurlans, les boulettes de poisson, les huitres panées, et les palourdes en tranches. De plus, d'autres mesures pour

[M. McIsaac.]

améliorer les méthodes de conditionnement et notamment l'adoption de nouvelles techniques d'emballage des homards, la mise au point d'emballages de cuisson et l'amélioration de l'étiquetage, en sont à un stade avancé.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—LA CRÉATION D'EMPLOIS DANS LES POISSONNERIES

Question n° 3840—M. MacDonald (Egmont):

1. Au sujet du secteur des pêches du Programme général de développement de l'Île-du-Prince-Édouard, l'un des objectifs consiste-t-il à fournir des emplois sur une plus longue période aux travailleurs des usines de transformation du poisson et, dans l'affirmative, a) quelles mesures ont été ou seront prises, b) quand, c) à quel coût?

2. A-t-on procédé à une quelconque évaluation de ces dispositions dans le cadre de la Phase 1 et, dans l'affirmative, a) quelles en ont été les conclusions d'efficacité, b) quels changements projetés en résulteront dans le cadre de la Phase 2?

M. Cliff McIsaac (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse en ce qui concerne le ministère de l'Expansion économique régionale est la suivante: 1. Oui. a) Les mesures suivantes ont été prises: élargissement de la gamme des produits, allongement de la saison de pêche et encouragement du stockage. De nouvelles mesures pourront être prises à l'avenir. b) Ces mesures font partie du programme lancé en 1969 et la date à laquelle un pêcheur en a adopté un aspect quelconque n'est pas enregistrée. c) La façon dont sont tenus les registres de coût de chaque projet ne permet pas de procéder à la ventilation demandée.

2. a) Les mesures ont eu une efficacité limitée en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'organisme chargé de la mise en œuvre, et notamment de la quantité de poissons et du nombre de pêcheurs concernés. b) L'objectif est le même mais des discussions sont en cours avec la province au sujet d'une redéfinition éventuelle de la stratégie.

LES SUBVENTIONS DU MEER EN COLOMBIE BRITANNIQUE

Question n° 4072—M. Brisco:

1. Depuis 1969 jusqu'à maintenant, combien de subventions le MEER a-t-il accordées aux industries a) de la Colombie-Britannique, b) du reste du Canada concernant (i) la mise sur pied d'industries nouvelles (ii) l'expansion d'industries existantes et, dans chaque cas, à combien s'élevaient ces subventions?

2. Parmi ces industries, a) combien ont fait faillite, b) quelles sommes ont été perdues?

M. Cliff McIsaac (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): En ce qui a trait au ministère de l'Expansion économique régionale, la réponse est la suivante: On trouvera réponse aux deux questions dans le tableau ci-après.

Offres faites et acceptées aux termes de la LSDR du 1^{er} avril 1969 au 30 septembre 1975

	Nombre net d'offres acceptées	Montant global des subventions (en milliers de \$)
1. a) En Colombie-Britannique		
(i) Nouvelles industries*	30	4,421
(ii) Agrandissement d'industries existantes**	11	1,184
b) Dans le reste du Canada		
(i) Nouvelles industries*	2,011	417,013
(ii) Agrandissement d'industries existantes**	1,267	115,223